



La Garde Adhémar, le 23 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion du conseil municipal** qui aura lieu à la Mairie :

Le lundi 29 juillet 2024 à 19 h 00

Ordre du jour :

Election secrétaire de séance.

Validation du Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Délibérations :

- 2024 – 40 : validation du règlement intérieur des restaurants scolaires à compter de la rentrée scolaire 2024
- 2024 – 41 : validation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2024
- 2024 – 42 : demande de subvention « amendes de police 2024 » au Département
- 2024 – 43 : attribution d'une subvention couvrant les frais de loyer de la MAM à partir du 1^{er} septembre 2024
- 2024 – 44 : attribution d'une aide sociale pour une administrée
- 2024 – 45 : admission en non-valeur 2024 budget eau et assainissement
- 2024 – 46 : utilisation des véhicules de service
- 2024 – 47 : délibération portant création de deux emplois permanents à temps non complet
- 2024 – 48 : demande de subvention au Département
- 2024 – 49 : délibération autorisant le Maire à solliciter la subvention « Villages Remarquables » auprès de la Région AURA, de la DRAC et du DEPARTEMENT

ATTENTION !

Réunion de travail même jour de 18 h 00 à 19 h 00 avant le conseil municipal,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

François LAPLANCHE-SERVIGNE

Procuration au verso

Mairie de La Garde-Adhémar
25, rue Pauline de Simiane – 26700 La Garde-Adhémar
Tél.: 04 75 04 41 09 – courriel: mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr

